

Révélation

La révélation est l'acte par lequel Dieu se fait connaître. Sans elle, rien de vrai ne pourrait être dit de lui.

Catégorie : Bibliologie

Toute théologie commence ici : Dieu se laisse-t-il connaître, et comment ?

Définition

DÉFINITION

Révélation

La révélation est l'acte libre par lequel Dieu se fait connaître à l'homme. Elle est nécessaire parce que Dieu est infini et l'homme fini, et parce que le péché a obscurci ce que l'homme pouvait encore percevoir.

Deux formes, et une seule suffisante

COMPARAISON

Révélation générale / Révélation spéciale

Révélation générale

- La création, la conscience
- Adressée à tous
- Dit qu'il y a un Dieu
- Suffit à rendre inexcusable

Révélation spéciale

- L'Écriture, et Christ
- Adressée par la Parole
- Dit qui il est, et comment venir à lui
- Suffit à sauver

Romains 1:20 décrit la première : *ses perfections invisibles se voient depuis la création du monde... ils sont donc inexcusables.* Elle établit une responsabilité, elle n'apporte pas le salut.

Le sommet de la révélation est une personne

RÉFÉRENCE BIBLIQUE

Hébreux 1:1-2 (Second)

Après avoir autrefois, à plusieurs reprises et de plusieurs manières, parlé à nos pères par les prophètes, Dieu, dans ces derniers temps, nous a parlé par le Fils.

L'Écriture n'est pas en concurrence avec cette révélation : elle en est le témoignage donné, et le seul auquel nous ayons accès.

Ce qui en découle

1. On ne connaît de Dieu que ce qu'il a bien voulu dire de lui-même
2. Aucune spéculation ne peut compléter ce qu'il a dit
3. Ce qu'il a dit suffit — **Deutéronome 29:29**, *les choses cachées sont à l'Éternel ; les choses révélées sont à nous et à nos enfants*

AVERTISSEMENT

Deux excès

- **Vouloir savoir au-delà de ce qui est révélé** — c'est le début de toute spéculation.
- **Douter de ce qui est clairement révélé** — au motif que Dieu dépasse notre entendement. Il le dépasse, et il a parlé quand même.